



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 30 novembre 2021

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 19h30

Étaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Elise ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ;
DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; GAGLIOLO Lorine ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ;
JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT
Christian ; MENESTRIER Jean-François ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; TERZO André ;
VIPREY Maryse, suppléante de JACQUIN Denis

C.C.L.L : COULET Gérard ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; MONNIER Alain ;
PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude;

C.C.V.M : GAUTHIER André ; MORALES Roland

Étaient excusés :

G.B.M : CHOPARD Félix ; JACQUIN Denis ; LEMERCIER Myriam ; LOUIS Bernard ; MICHEL
Marie-Thérèse ; NAPPEZ Anthony ; ROUX Jean-Hugues

C.C.L.L : CRETIN Emmanuel ;

C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Daniel HUOT

Procuration de vote :

Mandants : CHOPARD Félix ; CRETIN Emmanuel ; LEMERCIER Myriam ; NAPPEZ Anthony

Mandataires : STADELMANN Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; LAMBERT Marie ; TERZO André

FINANCES - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**RÉVISION DE L'AP-CP 2018-01 « TRAVAUX DE
MODERNISATION DE LA LIGNE DE 2002 DE L'USINE
D'INCINÉRATION »**

Rapporteur : Monsieur Jean-Marc BOUSSET, Vice-Président

Par délibération du 16 octobre 2018, le SYBERT a mis en place une Autorisation de Programme n°2018-01 au titre des travaux de modernisation de la ligne de 2002 de l'usine d'incinération. Pour mémoire, l'exploitation et les travaux de déconstruction des fours des années 1970 font l'objet de crédits budgétaires annuels en section de fonctionnement.

Rappel du programme :

Le SYBERT, dans le cadre du marché 17-105, fait réaliser par l'entreprise titulaire des travaux de la conception, la réalisation, la mise en service des équipements et ouvrages de modernisation et de restructuration de l'usine d'incinération.

D'ici 2022, la ligne de 2002 fera l'objet d'une modernisation afin de fonctionner jusqu'en 2032. Les travaux de déconstruction des lignes 1,2 et 3, après 2022, ne font pas partie de la présente Autorisation de Programme.

En dépenses, selon les termes du marché, le montant de l'AP s'élève à 15 246 556 € HT, hors révision de prix (14 078 016 € HT au titre de la phase 1 et 1 168 540 € au titre de la phase 2)

En recettes, le SYBERT avait déposé un dossier de demande de subvention auprès de l'ADEME ; après notification, son intégration dans le plan de financement de l'AP a fait l'objet d'une révision de celle-ci.

Programme initial - délibération du 16 octobre 2018						
Chapitre	Objet	Montant total de l'AP/CP	Budget 2018	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021
DEPENSES						
20	Frais d'études préliminaires et d'exécution	2 119 710,00	646 540,50	1 473 169,50		
21	Immobilisations corporelles (équipements)	10 503 986,00	3 657 513,30	6 845 226,50	1 246,20	
23	Immobilisations en cours - Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	1 454 320,00	72 716,00	1 381 604,00		
SOUS TOTAL PHASE 1		14 078 016,00	4 376 769,80	9 700 000,00	1 246,20	0,00
20	Frais d'études préliminaires et d'exécution	350 560,00	17 528,00		333 032,00	
23	Immobilisations en cours - Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	817 980,00	40 899,00		630 525,00	146 556,00
SOUS TOTAL PHASE 2 hors déconstruction		1 168 540,00	58 427,00	0,00	963 557,00	146 556,00
TOTAL		15 246 556,00	4 435 196,80	9 700 000,00	964 803,20	146 556,00
	<i>Dont avance forfaitaire 5%</i>		762 327,80			
RECETTES						
13	Subvention d'investissement (ADEME)	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunt et dette assimilés	15 246 556,00	4 435 196,80	9 700 000,00	964 803,20	146 556,00
TOTAL		15 246 556,00	4 435 196,80	9 700 000,00	964 803,20	146 556,00

Proposition de révision de l'AP (décembre 2021)

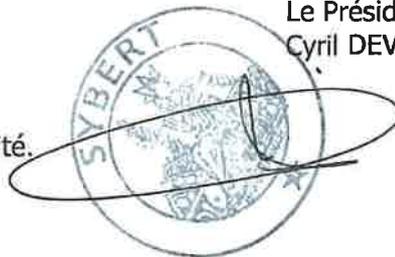
L'AP-CP 18-01 a été modifiée 5 fois : au regard des réalisations effectives entre 2018 et 2020, il est ici proposé de revoir l'AP-CP fin 2021, afin de tenir compte des estimations de réalisations à fin 2021 et, de fait, ouvrir les crédits de paiement adéquats sur 2021.

Cette révision tient toujours compte de l'impact des avenants déjà signés et anticipe ceux potentiellement à venir et estime une enveloppe de révisions de prix, déjà réglées et à régler.

Révision n°6 - 30 novembre 2021							
Chapitre	Objet	Montant total de l'AP/CP	Budget 2018	CA 2019	CA 2020	Simulation CA 2021	CP 2022
DEPENSES dont avenants et révisions de prix estimés							
20	Frais d'études préliminaires et d'exécution	2 119 710	0,00	1 905 442,70	214 267,30	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (équipements)	10 545 281	0,00	7 445 281,12	2 380 469,23	422 530,77	297 000,00
23	Immobilisations en cours - Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	1 454 320	0,00	442 555,22	775 996,52	235 768,26	0,00
SOUS TOTAL PHASE 1		14 119 311	0,00	9 793 279,04	3 370 733,05	658 299,03	297 000,00
20	Frais d'études préliminaires et d'exécution	450 000	0,00	0,00	14 953,04	102 046,96	333 000,00
23	Immobilisations en cours - Immobilisations corporelles reçues au titre d'une mise à disposition	1 677 000	0,00	0,00	0,00	422 000,00	1 255 000,00
SOUS TOTAL PHASE 2 hors déconstruction		2 127 000	0,00	0,00	14 953,04	524 046,96	1 588 000,00
Estimation révisions / Avenants dont médiation		0					
TOTAL		16 246 311	0,00	9 793 279,04	3 385 686,09	1 182 345,99	1 885 000,00
RECETTES							
13	Subvention d'investissement (ADEME)	572 558	0,00	0,00	0,00	0,00	572 557,50
16	Emprunt et dette assimilés	15 673 754	4 445 550,00	7 500 000,00	2 997 000,00	-581 238,88	1 312 442,50
TOTAL		16 246 311	4 445 550,00	7 500 000,00	2 997 000,00	-581 238,88	1 885 000,00

A l'unanimité, le Comité Syndical valide la 6^{ème} révision de l'Autorisation de Programme / Crédit de Paiement n°2018-01 au titre des travaux de modernisation de la ligne de 2002 de l'usine d'incinération.

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA



Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

